

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1761)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 813

présenté par

M. Charles de Courson, M. Acquaviva, M. El Guerrab, M. Falorni et M. Pupponi

ARTICLE 6

I. – Supprimer le V de l’alinéa 26.

II. – En conséquence, supprimer les alinéas 27 à 91.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.